



COMMUNE DE MILLAU  
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35  
Présents.....30  
Votants.....35

Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Monsieur DIAZ**

**Délibération numéro :**  
**2017/034**

**Budget annexe du Camping**  
**décision budgétaire**  
**modificative n°1**

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 5 avril 2017, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 24 mars 2017.

Le Maire



**ETAIENT PRESENTS :** Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Thierry SOLIER, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

**ETAIENT EXCUSES :** Christelle SUDRES BALTRONS pouvoir à Bérénice LACAN, Alain NAYRAC pouvoir à Claude CONDOMINES, Annie BLANCHET pouvoir à Claude ASSIER, Frédéric FABRE pouvoir à Emmanuelle GAZEL , Nadine TUFFERY pouvoir à Albine DALLE

**ETAIENT ABSENTS :** /

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Katia DEWAELE-TIXIER, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment pris en ses articles L.1612-11 et L.2313-1 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération n°2016/246 du Conseil municipal du 15 décembre 2016 approuvant le budget primitif 2017 de la ville de Millau ;

Considérant que la décision modificative n°1 de 2017 du budget annexe du camping reprend les résultats de l'exercice 2016 ;

Considérant que l'affectation à la réserve d'un montant de 5 329,10 euros permet de couvrir le déficit d'investissement ;

Considérant que le report en fonctionnement s'élève à la somme de 1 263,01 euros ;

Considérant qu'un audit va être lancé sur le devenir du site et qu'un diagnostic accessibilité a dû être engagé, il convient donc d'inscrire des crédits à hauteur de 5 200 euros qui seront financés par une subvention d'équilibre de la ville pour un montant de 3 936,99 euros ;

Considérant que ces inscriptions budgétaires sont retracées dans les tableaux ci-dessous ;

Accusé de réception

Reçu le - 7 AVR. 2017

Section de fonctionnement - Dépenses et recettes

Chapitre	LIBELLE	BUDGET PRIMITIF	DM 1		
			REPORTS (1)	PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE (2)	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL (1+2)
	DEPENSES				
O11	Charges à caractère général	11 500,00		5 200,00	5 200,00
	6068 : autres matières et fournitures				0,00
	611 : prestations de services avec entreprises			5 200,00	5 200,00
	6226 : honoraires				0,00
	63512 : taxes foncières	11 500,00			
65	Autres charges de gestion courante			0,00	0,00
	654 : pertes et créances irrécouvrables				0,00
66	Charges financières	2 700,00		0,00	0,00
	66111 : intérêts réglés à l'échéance	2 300,00			0,00
	66112 : intérêts rattachement des ICNE	400,00			
	668 : autres charges financières				
67	Charges exceptionnelles	0,00		0,00	0,00
	678 : autres charges exceptionnelles				0,00
O42	Dotations aux amortissements et prov.	4 613,00			
	6811 : dotation amort. Immo. Incor. & Corp.	4 613,00			
O23	Virement à la section d'investissement	5 387,00			0,00
	TOTAL DEPENSES	24 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
	RECETTES				
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
	678 : autres charges exceptionnelles				
70	Ventes	0,00		0,00	0,00
	70878 : autres redevables				
75	Autres Produits de Gestion Courante	0,00			
	757 : redevance versée par fermiers conc.				
	758 : Produits divers de gestion courante				
77	Produits Exceptionnels	24 200,00	0,00	3 936,99	3 936,99
	774 : Subventions exceptionnelles				0,00
	7788 : Autres produits exceptionnels	24 200,00		3 936,99	3 936,99
O13	Atténuations de charges	0,00			
	6611 : ICNE				
OO2	Excédent reporté			1 263,01	1 263,01
	TOTAL RECETTES	24 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00

Section d'investissement - Dépenses et recettes

Chapitre	LIBELLE	BUDGET PRIMITIF	DM 1		
			REPORTS (1)	PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE (2)	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL (1+2)
	<b>DEPENSES</b>				
16	Emprunts et Dettes Assimilés	10 000,00		0,00	0,00
	1641 : emprunts en euros	10 000,00			0,00
	16882 : ICNE				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	2312 : Terrains				0,00
	2313 : Constructions				
OO1	Déficit reporté			5 329,10	5 329,10
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	10 000,00	0,00	5 329,10	5 329,10
	<b>RECETTES</b>				
O21	Virement de la section de fonctionnement	5 387,00			0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		5 329,10	5 329,10
	1068 : excédent fonctionnement capitalisé			5 329,10	5 329,10
16	Emprunts et Dettes Assimilés	0,00			
	1641 : emprunts en euros				
	16882 : ICNE				
O40	Amortissement des immobilisations	4 613,00			
	28031 : Amort. Frais d'études NSR				
	28182 : Immos. Corporelles Mat de transport	762,00			
	28183 : Amort. Mat. Bureau et Informatique.				
	28188 : Immos. Corporelles autres	3 851,00			
	<b>TOTAL RECETTES</b>	10 000,00	0,00	5 329,10	5 329,10

Aussi, après avis favorable de la Commission municipale des finances du 21 mars 2017, il est proposé au Conseil municipal :

1. D'ADOPTER la présente décision budgétaire modificative.

**Adopté par : 25 voix pour**  
**6 voix contre**  
 (Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY)  
**4 abstentions**  
 (Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI)

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.  
 Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme



Le Maire de Millau

Christophe SAINT-PIERRE